



Crépis impossible à cause d une cloture

Par **Cathlaurence**, le **07/07/2016** à **21:23**

BONJOUR marque de politesse [smile4]
Nous faisons construire
Mon voisin s est
empressée de mettre sa clôture en limite de propriété pour nous empêcher de mettre
correctement du crépis sur notre mur en précisant que nous devons payer son enlever la
clôture
Sachant qu il n a pas respecter la hauteur de sa clôture et qu il n a pas attendu d
avoir le permis
Que c est un con qui ne veut rien entendre
Quels sont mon recours? puis je
mettre mon enduit à hauteur de la clôture ?
MERCI [smile4]

Par **morobar**, le **08/07/2016** à **08:31**

Bonjour
Héla, 3 fois hélas pour vous.
Vous ne pouvez même pas bénéficier du traditionnel
tour d'échelle non prévu pour une construction neuve.
Alors soit:
* vous enduisez sans aller
chez lui
* vous payez
* vous demander au juge de fixer une servitude de tour d'échelle,
vous payez aussi en admettant que votre affaire prospère.